

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 29 janvier 2024**

**Délibération n° 2024-2116**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Conseil d'administration du Musée des Confluences - Renouvellement du mandat d'une personnalité qualifiée

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

**Rapporteur** : Monsieur Bertrand Artigny

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

**Présents** : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme N. Frier, M. A. Galliano, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. B. Badouard (pouvoir à Mme V. Brunel), M. L. Barge (pouvoir à M. J-J. Sellès), M. P. Blache (pouvoir à Mme D. Nachury), M. F. Camus (pouvoir à Mme V. Giromagny), M. P. Charmot (pouvoir à Mme S. Fontanges), Mme F. Delaunay (pouvoir à Mme N. Dehan), Mme L. Fréty (pouvoir à Mme C. Lagarde), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), Mme Z. Khelifi (pouvoir à M. P. Athanaze), Mme C. Pouzergue (pouvoir à Mme V. Sarselli).

**Conseil du 29 janvier 2024****Délibération n° 2024-2116**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Conseil d'administration du Musée des Confluences - Renouvellement du mandat d'une personnalité qualifiée

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2024, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Musée des Confluences a été créé entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et l'École normale supérieure (ENS) de Lyon par arrêté préfectoral n° 18-401 du 27 novembre 2018, en remplacement de l'EPCC initialement créé par arrêté préfectoral du 2 avril 2014.

Le Musée a pour objet de conter et raconter la terre des Hommes depuis les origines, ainsi que l'évolution, les rêves et les interrogations des sociétés dans le temps et l'espace. Il constitue un lieu de convergence des savoirs, un musée thématique et transdisciplinaire qui convie et associe les recherches les plus récentes dans les domaines des sciences, et des techniques, de l'archéologie et de l'ethnologie, de la muséographie et de la médiation des savoirs.

Le Musée des Confluences a accueilli plus de 5,5 millions de visiteurs en neuf ans, ce qui le place au 1<sup>er</sup> rang des musées français hors Paris.

Il propose quatre expositions permanentes et trois à quatre expositions temporaires par an. Ses collections comptent plus de 3 500 000 objets et s'enrichissent régulièrement du fruit de donations prestigieuses.

Il développe une activité régulière d'actions culturelles dans l'objectif de le rendre accessible à tous les publics et contribue, par ailleurs, à divers programmes de recherche en France et dans le Monde.

Le Musée remplit les missions permanentes qui sont imparties aux musées de France par les articles L 441-1 et suivants du code du patrimoine. Il satisfait aux conditions auxquelles l'attribution de l'appellation "musée de France" est subordonnée.

**II - Modalités de représentation**

Conformément à l'article 7 de ses statuts, le conseil d'administration du Musée des Confluences comprend au total 24 membres répartis de la manière suivante :

- 12 représentants élus de la Métropole,
- deux représentants de l'ENS de Lyon,
- un représentant élu de la Ville de Lyon,
- le Maire de Lyon ou son représentant,
- deux représentants élus du personnel,
- six personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'établissement public dont le représentant de l'Université de Lyon désigné par la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE).

Par délibération du Conseil n° 2020-0116 du 27 juillet 2020, la Métropole a procédé à la désignation de ses 12 représentants au sein du conseil d'administration du Musée :

Titulaires
1 - madame Fanny Dubot
2 - monsieur Yves Ben Itah
3 - madame Caroline Lagarde
4 - monsieur Pierre Athanaze
5 - monsieur Richard Marion
6 - madame Vinciane Brunel
7 - madame Véronique Dubois Bertrand
8 - monsieur Cédric Van Styvendael
9 - madame Clotilde Pouzergue
10 - monsieur Christophe Marguin
11 - madame Corinne Cardona
12 - madame Myriam Picot

Concernant les personnalités qualifiées, l'article 7 des statuts du Musée précise que les trois personnes publiques membres de l'établissement (Métropole, Ville de Lyon et ENS de Lyon) doivent désigner conjointement cinq personnalités qualifiées dont deux représentants de musées pour siéger au sein du conseil d'administration du Musée des Confluences pour une durée de trois ans renouvelables.

Par délibérations successives du Conseil n° 2020-0263 du 14 décembre 2020, n° 2022-0924 du 24 janvier 2022 et n° 2023-1499 du 23 janvier 2023, la Métropole a désigné, conjointement, en tant que personnalités qualifiées :

- monsieur Bruno Maquart, Président d'Universcience,
- monsieur Hubert Guimet, arrière-petit-fils d'Émile Guimet, Conseiller métropolitain de 2015 à 2020, Maire de Fleurieu-sur-Saône de 1995 à 2020, membre du conseil d'administration du Musée national des arts asiatiques - Guimet de 2010 à 2017,
- monsieur Robert Revat, Président de l'Office du tourisme et des congrès de la Métropole de Lyon, fondateur de la société Nova 7, professeur de marketing à l'École de Management de Lyon jusqu'en 2022,
- madame Yannick Lintz, Présidente du Musée national des arts asiatiques - Guimet,
- monsieur Antoine de Riedmatten, Président du directoire d'In Extenso, Président du fonds de dotation du Musée des Confluences.

Pour rappel, le Musée des Confluences a créé le fonds de dotation mentionné ci-avant en décembre 2019. Ce fonds de dotation est aujourd'hui composé de sept membres (In Extenso, Institut BioMérieux, société Boehringer Ingelheim, Compagnie nationale du Rhône, Evolem, Sier constructeur, Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes). Présidé par Antoine de Riedmatten, le fonds a comme objectif de consolider un réseau de grands mécènes qui soutient dans la durée le financement des missions d'intérêt général selon trois axes :

- programmes hors les murs à destination des publics éloignés,
- accessibilité du parcours permanent,
- expositions temporaires responsables.

Le budget 2023 s'élève à 235 k€.

Le mandat de personnalité qualifiée au sein du conseil d'administration du Musée des Confluences de monsieur Antoine de Riedmatten Président d'In Extenso, Président du fonds de dotation du Musée, arrive à échéance. Il est proposé au Conseil de la Métropole de se prononcer sur le renouvellement de son mandat pour une durée de trois ans renouvelables ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

**DELIBERE**

**Renouvelle**, conjointement avec la Ville de Lyon et l'ENS de Lyon, le mandat de monsieur Antoine de Riedmatten, en tant que personnalité qualifiée, pour siéger au sein du conseil d'administration du Musée des Confluences, pour trois ans renouvelables.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 30 janvier 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240129-315391-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 janvier 2024 Date de réception préfecture : 30 janvier 2024
---